VOUS SOUHAITEZ ENTREPRENDRE ?
REJOIGNEZ CONFIEZ-NOUS

Le seul réseau en fonctionnement collaboratif depuis 2009 !

NOS ACTIVITÉS

LES SERVICES AUX PARTICULIERS

Le réseau fonctionne uniquement en MODE PRESTATAIRE. Le particulier achète à l'organisme de Services à la personne une prestation qui lui sera facturée. L'organisme est l'employeur de l'intervenant qui effectue la prestation au domicile du client. Les services à la personne désignent les activités destinées à répondre aux besoins des particuliers dans leur vie quotidienne. Ils regroupent l'ensemble des services contribuant au mieux-être des citoyens à leur domicile. Ils connaissent une forte croissance, correspondant à une demande sociale importante et diversifiée.

Les services à la personne ce sont 26 activités, exercées à domicile, qui facilitent la vie quotidienne des familles et l'accompagnement des enfants en bas âge.

Chaque franchisé propose dans son agence des prestations relevant de la déclaration, destinées aux particuliers et ouvrant aux avantages fiscaux. À cela, selon la vision de votre développement et après obtention des agréments nécessaires vous pourrez proposer des prestations agréées (enfants de moins de 3 ans et enfants handicapés) et/ou autorisées (personnes âgées dépendantes, adultes handicapées).

ENTRETIEN DE LA MAISON

GARDE D'ENFANT

ENTRETIEN DES EXTÉRIEURS

MAINTIEN À DOMICILE

Nos clients et bénéficiaires

Nous intervenants auprès de différents publics :

- enfants de moins et plus de 3ans,
- actifs,
- seniors,
- personnes âgées dépendantes,
- adultes handicapés.

LES SERVICES AUX PROFESSIONNELS

Une opportunité propre au réseau CONFIEZ-NOUS proposant des services aux professionnels, en créant une nouvelle structure juridique rattachée à un contrat de marque sans frais supplémentaires.

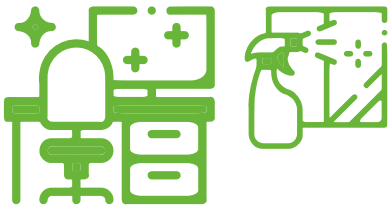

MÉNAGE DES BUREAUX

CHIFFRES-CLES

Un secteur qui connait un développement permanent

100 % de renouvellement de nos contrats de franchise.

30 % de nos franchisés ouvrent une deuxième agence.

Près de **4,5 millions** de français ont recours à des Services à la Personne

Une croissance de plus de **37 % par an** du Chiffre d'Affaires réseau.

Les personnes de **60 ans** représentent plus de **26 % de la population** et représenteront **35 % en 2070.**

Une enseigne qui attire plus de **35 candidatures** à la franchise par mois.

Le secteur des services à la personnes employait **plus de 200 000** personnes en 2016 et recrute **9 %** d'effectifs supplémentaires chaque année.

Environ **1 000** salariés en 8 ans et seulement **10 %** de turnover sur le personnel (moyenne secteur 40 %).

ENTREPRENDRE LES ÉTAPES DE VOTRE PROJET

Pour entreprendre, devenez franchisé de notre réseau et bénéficiez d'un vrai accompagnement dans votre projet.
Des étapes qui ont prouvé leur efficacité.

1. **Dossier de candidature**
   Premier rendez-vous *(découverte du réseau et des outils)*
2. **Définition de la zone de chalandise**
   Étude de marché
   15 jours
3. **Étude financière**
   Rendez-vous avec l'expert-comptable et les juristes
   45 jours
4. **Recherche de financement**
   Recherche du local
   65 jours
5. **Formation par le réseau** *(2 semaines)*
   Immersion dans les agences pilotes *(1 semaine)*
   90 jours
6. **Achats**
   Aménagement du local
   Ouverture
   120 jours

PROFIL DES CANDIDATS

Vous êtes ...

- ❑ Chef d'entreprise
- ❑ Directeur d'une agence de travail temporaire
- ❑ Responsable d'une association ou d'une société d'aide à la personne
- ❑ Salarié désireux de créer son entreprise
- ❑ Cadre commercial, demandeur d'emploi ...

Vous avez ...

- ❑ Une bonne connaissance du tissu économique et social de votre ville et de ses principaux intervenants
- ❑ Un tempérament d'entrepreneur dynamique
- ❑ Une expérience du commerce ou de management de personnel ou de gestion d'un centre de profit
- ❑ Un goût prononcé pour le relationnel

Vous voulez ...

- ❑ Créer votre entreprise de manière indépendante tout en bénéficiant du soutien d'un réseau et de ses partenaires
- ❑ Participer activement au développement économique, de l'emploi dans votre région et être reconnu comme tel
- ❑ Pérenniser votre entreprise en profitant des synergies, de la renommée d'un réseau et d'une enseigne reconnue
- ❑ Ne plus être seul à tout faire mais vous appuyer sur une organisation et des méthodes de travail qui ont fait leurs preuves, sur un modèle économique pérenne, à jour selon l'évolution de l'activité

Combien ça coûte ?

- **Droits d'entrée :** 18 000 € HT
- **Royalties :** de 3 % à 4 % – Pas de redevance publicitaire
- **CA réalisable** la 1ère année de 80 000 € à 120 000 €
- **Apport personnel :** entre 15 000 € à 20 000 €
- **Investissement global :** entre 50 000 € et 70 000 €
- **Surface du local :** entre 15 m² et 40 m²

CANDIDAT À LA REPRISE ? C'est également possible.
Contactez-nous par mail à **contactfranchise@confiez-nous.fr**

L'ACCOMPAGNEMENT DE NOTRE RÉSEAU

Êtes-vous prêt à entreprendre dans le secteur des services à la personne ? Bénéficiez de l'accompagnement de proximité de notre réseau de Franchise.

Un accompagnement quotidien de proximité pour les franchisés : maintenir un franchiseur disponible, réactif et proche de ses franchisés.

DES OUTILS

Gestion électronique des Documents

Un **site internet national** et un **site e-commerce**

Des **actions commerciales** : présence sur les réseaux sociaux, actions nationales *(recrutements, actions thématiques)*

Réseau intranet pour les franchisés, les salariés et clients/bénéficiaires des agences du réseau

Des **audits** réalisés par le réseau

Des **réunions inter régionales et Comité de direction**

Une convention annuelle réservée aux dirigeants et une réservée aux salariés des staff des agences

Des **ateliers réguliers** sur des thématiques variées *(présentiel et distanciel)* et une **veille juridique** des actualités du service à la personne

DES SUPPORTS EXTERNES

Audit **Expertise-conseil** externe

Expert-comptable

Cabinet d'avocats spécialisé pour le suivi de la relation contratuelle avec les franchisés

Hotline **sociale et RH** & Veille **juridique RH**

Hotline **paies et charges**

Expert **accompagnement des ESSMS**

Hotline **logiciel métier**

Logiciel métier

DES PARTENAIRES

Publiserigraphie
Sérigraphie des véhicules et vitrines, stand

Communication
Création de supports

Cabinet congruence
Expert-comptable

CPMG Avocats
Juridique RH

Cabinet GOUACHE Avocats
Contrat de franchise

POURQUOI NOTRE RÉSEAU ?

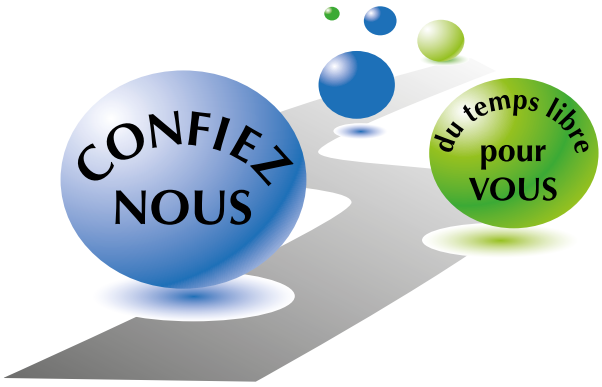

Un réseau au service de ses franchisés

- Un réseau **facilitateur.**
- Un réseau où **les franchisés prennent les décisions.**
- Un réseau ou **les franchisés sont de réels chefs d'entreprises** et non des salariés.
- Un réseau **économiquement transparent** avec ses franchisés, qui achète ensemble **sans pratiquer de marge**.

Chez CONFIEZ-NOUS, un réel accompagnement du chef d'entreprise dans ses perspectives de développement.
Un groupement d'intérêt économique créée par ses franchisés pour gérer le traitement des paies et des charges.

NOS MISSIONS, NOS VALEURS ET NOS ENGAGEMENTS

Notre réseau accompagne les entrepreneurs désireux de proposer des services aux particuliers afin de faciliter leur quotidien. C'est pourquoi nous portons un soin tout particulier à l'amélioration permanente de nos services dans le cadre d'une démarche qualité dans laquelle chaque franchisé devra s'inscrire.

Notre réseau rassemble ses franchisés autour de valeurs communes

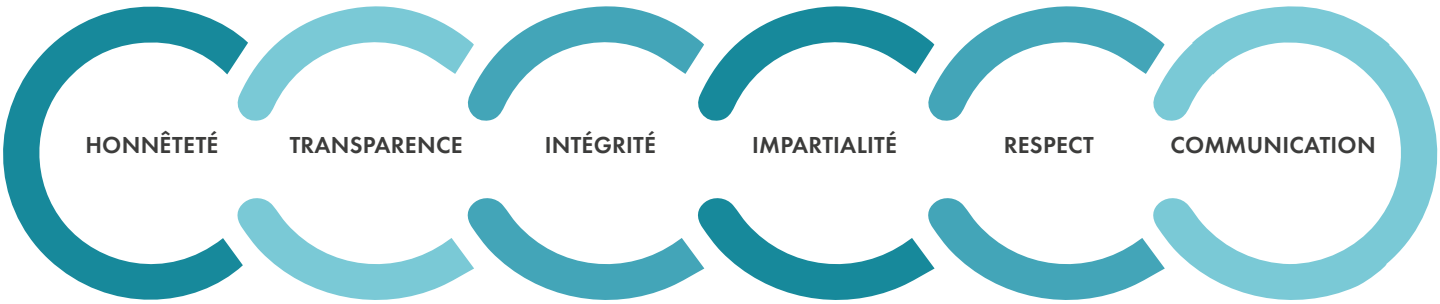

Notre réseau s'engage

Être au quotidien dans une démarche de **progrès continu**

Appliquer un **management de qualité**

Impliquer nos intervenants dans la **démarche de qualité**

Introduire une **culture qualité** dans l'entreprise

Respecter et écouter nos **salariés**

Respecter et écouter nos **clients et bénéficiaires**

Respect et transparence avec nos **donneurs d'ordres**

Respecter les exigences du **cahier des charges**

Respecter les **chartes réseau**

Respecter et faire respecter notre **code de déontologie**

CONFIEZ-NOUS *Réseau France*

L'ambition d'assurer et maintenir la pérennité des agences de son réseau

Issus des métiers du service dans deux grands groupes internationaux, Laetitia et Richard GAUGON créé le réseau en 2009. Pour les fondateurs, il n'était pas concevable de créer et piloter au quotidien un réseau de franchise sans avoir eux-mêmes été à la base d'une création et de la gestion quotidienne d'une agence de services à la personne. Cette expérience de 5 années passée à la tête de l'agence CONFIEZ-NOUS de Briare leur apporte une réelle crédibilité dans la transmission du savoir-faire et dans le discours tenu auprès des franchisés du réseau.

Aujourd'hui le Réseau national est dirigé par nos deux directeurs Miguel FERREIRA et Laetitia BUISSON qui sont eux-mêmes à la tête de plusieurs agences franchisées de notre réseau.

Leur complémentarité, leurs expériences dans le médicosocial et la commercialisation, leurs expériences de gestionnaires ainsi que la transmission du savoir-faire des fondateurs depuis plus de 5 ans ; leur permettent de diriger le Réseau et d'accompagner chaque franchisé dans son développement.

L'objectif de notre réseau est d'ouvrir 4 agences par an afin de développer un maillage territorial national, tout en conservant un accompagnement de qualité auprès de nos franchisés.

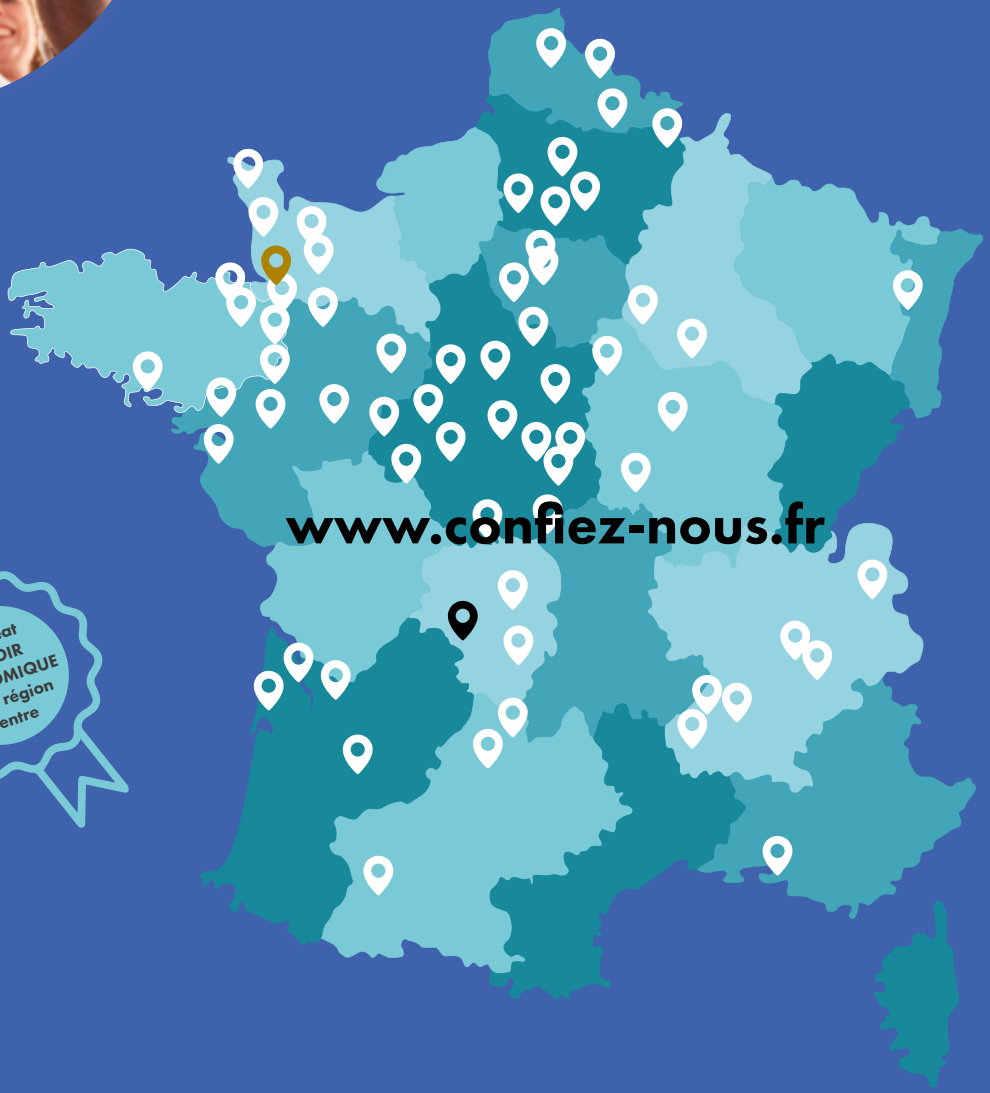

1er PRIX TALENT
CATÉGORIE GESTION DE LA RÉGION CENTRE

Lauréat ESPOIR ÉCONOMIQUE de la région Centre

CONFIEZ NOUS du temps libre pour VOUS

Siège social : Avranches (50) en Normandie
établissement secondaire : St-Yrieix La Perche (87) en Haute-Vienne

contactfranchise@confiez-nous.fr